



FICHE DE POSTE BÉNÉVOLE

Chargé(e) des arbitres

Referee Liaison — accompagnement du corps arbitral désigné pour les rencontres

Concacaf Nations League — stade Roger Zami, Le Gosier — matchs les 12, 13, 16 et 17 novembre 2026

Cadre de la mission	
Période	Du dimanche 8 au mercredi 18 novembre 2026
Lieu	Le Gosier (lieu d'hébergement des arbitres), lieux d'entraînement et stade Roger Zami (Le Gosier)
Disponibilité	Disponibilité quotidienne sur la période, y compris les jours de match
Postes à pourvoir	1 à 2 personnes
Rattachement	Responsable des officiels Concacaf - Directeur Général

Missions confiées

- Accueillir les arbitres désignés et les accompagner dans toutes leurs activités : séances d'entraînement, déplacements, réunions, rencontres
- Organiser et assurer les transferts des arbitres entre le Gosier, les lieux d'entraînement et le stade, dans le respect des horaires fixés par la Concacaf
- Veiller à la mise à disposition des moyens nécessaires à la préparation des arbitres (terrain, matériel, hydratation) en lien avec le Comité d'organisation locale (LOC)
- Faire le lien avec le Responsable des officiels et le Directeur Général, et signaler toute difficulté.

Profil recherché

- Permis B en cours de validité exigé (conduite d'un véhicule mis à disposition pour les transferts)
- Anglais nécessaire pour échanger au quotidien avec le corps arbitral
- Disponibilité, ponctualité, discrétion absolue vis-à-vis des arbitres et de leurs décisions
- Majeur(e), à l'aise dans la conduite en Guadeloupe

Atouts appréciés

- Expérience de l'arbitrage ou de l'accompagnement d'arbitres — Notions d'espagnol

Comment candidater

Avant le mardi 3 novembre 2026 : CV (ou présentation du parcours), quelques lignes de motivation et disponibilités exactes du 8 au 18 novembre, copie du permis de conduire.

Par courriel à contact@guadeloupe.fff.fr — objet « Bénévole CNL — Chargé(e) des arbitres » — ou par l'intermédiaire de votre club.

Mission bénévole, sans rémunération ni lien de subordination, ouverte aux personnes majeures, sans discrimination. Convention de bénévolat, accréditation nominative et couverture par l'assurance responsabilité civile de la Ligue. Frais autorisés remboursés sur justificatifs. Données traitées par la Ligue aux seules fins du recrutement (droits d'accès et de rectification : contact@guadeloupe.fff.fr).